

Certificat Assistanat en maîtrise d'ouvrage immobilière

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Spécifique : ■ **Construction, bâtiment et travaux publics - Conception et études**

Maîtrise d'ouvrage appliquée au logement social

Code(s) NAF : **68.20B**, **68.20A**, **41.10B**, **41.10A**, **41.10C**

Code(s) NSF : **340p**, **324**

Code(s) ROME : **H1207**, **C1502**, **M1604**, **M1605**

Formacode : **35054**

Date de création de la certification : **18/04/2016**

Mots clés : **coordination**, **dossier réglementaire**, **gestion de projet**, **Gestion administrative**

Identification

Identifiant : **2498**

Version du : **24/05/2017**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Rapport sur les métiers de la maîtrise d'ouvrage sociale demain](#)

Non formalisé :

- [Travailler dans les Hlm. Guide sur les métiers du logement social - Repères n° 5](#)

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Trois objectifs principaux sont identifiés :

Comprendre le rôle et les missions d'un assistant en maîtrise d'ouvrage : identifier le cadre général d'intervention des missions et le périmètre rattaché en lien les interlocuteurs internes.

Identifier les étapes d'un projet et les parties prenantes : permettre de capitaliser l'expertise nécessaire autour des étapes du projet mais également la place et le rôle des acteurs associés.

Connaître la réglementation et les financements liés au logement : apporter un socle théorique et pratique sur les aspects réglementaires et financiers en lien avec les spécificités de leur environnement (locatif et accession sociale).

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Aucun

Descriptif général des compétences constituant la certification

Analyser le cadre général d'exercice et le périmètre des fonctions de l'assistant(e) en maîtrise d'ouvrage

Intégrer et identifier les différentes phases d'un projet

Identifier la place et le rôle du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre, de l'entreprise lors de la phase de réalisation d'une opération de construction

Connaître la réglementation d'un projet

Utiliser les dispositifs et les mécanismes financiers du logement

Public visé par la certification

Salariés

Modalités générales

Formation réservée à un public d'assistant(e) généraliste ou spécialisé. Il s'agit d'un certificat de spécialisation à la maîtrise d'ouvrage, elle n'est donc pas ouverte à des profils en reconversion totale.

La formation se déroule en alternance à raison d'un module par mois (modalité générale) avec des travaux intermédiaires le cas échéant.

La durée totale du certificat s'élève à 10 jours (ou 70 heures) dont une journée pour la certification finale. Le découpage de la formation se présente de la façon suivante :

- A. Le métier d'assistantat en maîtrise d'ouvrage immobilière (1 jour)
 - Présentation du cadre général d'exercice
 - Définition des fonctions de l'assistant en maîtrise d'ouvrage
 - Distinction des missions de l'assistant construction et réhabilitation
 - Interaction des missions du chef de projet et de l'assistant
- B. Les différentes phases d'un projet de bâtiment en neuf et en réhabilitation (2 jours)
 - Présentation et appropriation des outils utilisés
 - Identification de l'opération
 - Les études de faisabilité
 - La sélection de la maîtrise d'œuvre
 - Les études de projet et les autorisations
 - La planification de la construction et les procédures d'AO
 - La procédure de sélection des entreprises
 - Le suivi de chantier
 - La réception /livraison et les garanties associées
 - La mise en location et mise en vente
- C. La place et le rôle des parties prenantes (3 jours)
 - Le maître d'ouvrage : composantes, rôles et responsabilités
 - Le maître d'œuvre : composantes, rôles et responsabilités
 - Les entreprises et les groupements : composantes, rôles et responsabilités
 - Les autres partenaires de la construction : composantes, rôles et responsabilités
- D. Les étapes et la réglementation d'un projet de construction (2 jours)
 - Le programme et son enveloppe financière
 - Les éléments contractuels avec le maître d'œuvre et les entreprises
 - La phase de conception et ses aspects administratifs, financiers, techniques et juridiques
 - La réalisation des travaux et la gestion de l'amiante
 - La réglementation (incendie, handicap)
 - Le développement durable
 - Le processus des achats
 - La gestion du temps et des priorités
 - Etude de cas portant sur un projet neuf ou réhabilitation
- E. Les financements du logement (1 jour)
 - Présentation et appropriation des outils financiers
 - Le circuit du financement locatif
 - Le circuit du financement de l'accession sociale
 - Les mécanismes des aides et de la politique
 - Les postes de coûts d'un projet
 - Le montage financier d'un projet

Liens avec le développement durable

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

Pour l'individu

Professionnaliser les assistants à la maîtrise d'ouvrage
Développer de nouvelles compétences sur les aspects techniques
Structurer ses compétences dans un environnement complexe et évolutif
Permettre de favoriser la mobilité interne et externe

Pour l'entité utilisatrice

Dans la visée d'un certificat appliqué au logement social, ce certificat permettra d'attester des compétences minimales dans l'environnement de la maîtrise d'ouvrage en particulier pour :

Les entreprises de l'habitat social qui pourront recruter des profils d'assistant(e)s ayant un socle de compétences solides dans la maîtrise d'ouvrage. L'intégration des collaborateurs en sera facilitée et permettra des gains de productivité. L'organisme de formation, pour qui la certification permet de diplômer des candidats avec une expertise de l'écosystème de la maîtrise d'ouvrage. Dans la continuité de la réforme de la formation professionnelle, celui-ci permet de sécuriser l'employabilité des assistant(e)s dans l'habitat social.

Evaluation / certification

Pré-requis

Un niveau de diplôme supérieur ou égal au niveau III ainsi qu'une expérience de 3 à 5 années en maîtrise d'ouvrage sur un poste d'assistant(e). Des candidat(e)s dont le profil ne correspond pas à ce descriptif peuvent être admis(es) sur avis motivé du jury si leur niveau de qualification, d'expérience et de motivation le justifie.

Centre(s) de passage/certification

- Ponts Formation Conseil

Compétences évaluées

Bloc d'évaluation n°1 : Environnement de l'assistant

C1 - Assurer l'interface entre le manager et son environnement de travail

C2 - Identifier sa place dans un projet de construction et de la réhabilitation

Bloc d'évaluation n°2 : Phases d'un projet

C3 - Analyser la documentation utile aux différentes étapes d'une opération

C4 - Identifier la place des acteurs de la construction

Bloc d'évaluation n°3 : Ecosystème de la construction

C5 - Définir le périmètre de responsabilité des parties prenantes

Bloc d'évaluation n°4 : Réglementation

C6 - Distinguer les éléments d'un programme

C7 - Contribuer à appliquer la réglementation en vigueur

Bloc d'évaluation n°5 : Financement

C8 - Appliquer la démarche de financement d'un projet locatif et d'accession sociale

C9 - Identifier et appliquer les aides et la politique en vigueur

C10 - Gérer les coûts aux différentes étapes du projet

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Aucun

La validité est Temporaire

3 ans

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat de compétences

Plus d'informations

Statistiques

Démarrage de la première session en septembre 2016 : effectif inscrit 11 personnes

Autres sources d'information

—